



Le Choix
Citoyens pour
une mort choisie

Infolettre 66 - 24/01/2025

LES MALADES ATTENDENT, ... LES POLITIQUES CONTINUENT À TERGIVERSER

Le volte-face du premier ministre :



Le premier ministre M. François Bayrou

Faussement modéré et bien connu pour ses positions conservatrices en matière sociale (votes contre le PACS, le mariage pour tous et l'inscription de l'IVG dans la constitution), le premier ministre, **François Bayrou**, après avoir annoncé qu'il laisserait le parlement légiférer sur la fin de vie, a annoncé que la loi serait examinée... mais en deux temps :

- **d'abord une loi sur les Soins Palliatifs** : un développement qui, en réalité, n'a pas réellement besoin d'être promulguée - comme l'a précisé la Présidente de l'Assemblée nationale - mais nécessite essentiellement un décret pour être appliqué.
- **et secondairement**, plus tard..., on verra..., **sera discutée une loi sur l'Aide Active à Mourir**.

Une manœuvre un peu grossière, une façon évidente d'enterrer l'essentiel de la loi. Exactement ce que souhaitait l'ensemble des opposants, la SFAP en tête.

Chassez le naturel religieux, il revient au galop.

Heureusement, la présidente de l'Assemblée nationale, madame Yaël Braun-Pivet refuse cette séparation de la loi en deux votes, estimant qu'il ne doit pas y avoir de frontières entre soins palliatifs et aide active à mourir.



Mme Yaël Braun-Pivet



M. Olivier Falorni

Heureusement, le député Olivier Falorni a obtenu le soutien de 236 députés sur [sa proposition de projet de loi](#) qui reprend le texte, là où il a été interrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale. Un ralliement prometteur car de nombreux députés voteront certainement ce texte au dernier moment.

Heureusement nous sommes là :

Après l'envoi à tous les députés du [Guide deux en un](#) en décembre 2024, nous avons préparé 577 lettres, prêtes à être expédiées à nos députés pour leur exposer nos propositions d'amendements au « projet de loi Falorni ». Ce texte sera bientôt sur notre site.



Le guide 2 en 1



Manifestation du 19 janvier 2025

Le dimanche 19 janvier nous avons organisé **une contre-manifestation** à celle des Pro-vie. Nous n'étions pas très nombreux (Seul le Choix était représenté pour ce combat) mais nous avons distribué nos tracts et discuté avec des journalistes (*Médiapart* et *Libération*) avant d'être dispersés par la police.

[A lire sur le site du Choix](#)

Le mercredi 22 janvier, le **docteur Denis Labayle**, **notre porte-parole**, a participé à un débat avec un journaliste de *La Croix* sur France Info TV.

[Voir le replay sur le site du Choix](#)



Denis Labayle sur FranceInfoTV

**Merci à toutes et tous pour votre soutien,
pour vos adhésions et pour les démarches
que vous ne manquerez pas de faire auprès
de vos ami(e)s pour les faire adhérer.**



**Merci à toi
Marielle Mas**

toi qui a tant donné à ce
combat pour notre liberté.
Tu es partie entourée des
tiens, courageuse comme tu
as toujours vécu.

L'association Le Choix et la section de l'Isère, ne t'oublieront pas.

**MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE
ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS**

Ne l'oubliez pas : ce combat est le vôtre !

Nathalie Andrews & Annie Wallet
Co-présidentes

Maison de la Vie Associative et Citoyenne
« Le Choix – Citoyens pour une mort choisie »
Boîte n° 46, 22 rue Deparcieux - 75014 Paris

[>> Contact courriel](#)

[Se désinscrire](#)

© 2025 [Le Choix - Citoyens pour une mort choisie](#)